

FORMULAIRE D'INSCRIPTION **SALICORNE 2010**

ETAT CIVIL: * Champs obligatoires

Civilité * : Mlle Mme M.

Nom * : _____

Prénom * : _____

Adresse * : _____

Code postal * : _____ Ville * : _____

Pays : _____

E-mail : _____ @ _____

Téléphone * : _____ - _____ - _____ - _____ - _____

Sexe * : Homme Femme

Date de naissance * : ____ / ____ / ____

Club ou association : _____

N° de licence : _____

Envoyer une photocopie et/ou un certificat médical le cas échéant.

CHOIX DU TRANSPORT :

Aller : Je souhaite prendre le bus au départ d'Etaples - Rond-point Mareis. Départ : 15h30/ 16h15/17h00.

Retour : Je souhaite utiliser la navette de retour (option prévue) pour Sainte-Cécile (nombreux transports prévus).

REGLEMENT :

La course de 15 kmLA SALEE.....15 euros+5euros puce (restitué en liquide à l'arrivée :soit 20 euros)

La course de 10 kmLA DOUCE.....15 euros+5euros puce (restitué en liquide à l'arrivée :soit 20 euros)

La marche de 9 km départ 16h30.....LA NATURELLE..... 5 euros

La navette Gratuit

Rappel : le choix de courir le 10 ou le 15 se fait au passage du 10km

Envoyez votre règlement par chèque à l'ordre de "Association LA SALICORNE".

Un lot sera offert aux 1000 premiers inscrits de la Course et aux 300 premiers inscrits de la Marche .

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Vous venez sur la cote pour cette épreuve : oui non

Adresse d'hébergement : _____

Je suis accompagnateur et marcheur pour cette épreuve : oui non

Vous avez au connaissance de l'épreuve par :

un ami

internet

la presse spécialisée

la campagne d'affichage

radio

par une pub venant d'une autre course

mailing

la presse locale

REGLEMENT INTERIEUR DE LA COURSE :

- Je m'inscris tout de suite et je joins la photocopie certifiée conforme de mon certificat médical ou de ma licence FFA par courrier. Les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité.
- Je m'inscris tout de suite mais je ne joins pas de photocopie de mon certificat médical ou de ma licence FFA. Les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité et d'un certificat médical.

Les inscriptions seront possibles le jour même sur place (si le quota de 1500 n'était pas atteint) (esplanade de Sainte Cécile - CAMIERS) jusque 17h00 moyennant un supplément de 5 euros. Les dossards ne seront remis que sur présentation d'un certificat médical.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition, de moins d'un an est obligatoire.

Les organisateurs seront couverts par une police d'assurance auprès de leur compagnie. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux participants de s'assurer. Deux ravitaillements en course sont prévus. Le kilométrage est indiqué par une balise indicatrice tous les kilomètres. Le départ sera donné sur l'esplanade de Sainte-Cécile (face à la mer). Des navettes seront mises à disposition pour le retour à Sainte-Cécile.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'indisponibilité, toutefois vous pourrez céder votre droit d'inscription à une tierce personne à condition de nous avvertir une semaine avant et de fournir les coordonnées et certificat médical du nouveau participant.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses. Signature:
(parents si mineur)